

## Intervention d'Olivier Dussopt

### Adoption des comptes administratifs 2009 et DM1 du BP2010

Le vote du Compte Administratif est toujours un moment important car il offre, par le prisme des finances, l'occasion de **faire un point d'étape** sur la gestion de notre commune.

Cela nous permet d'abord de faire retour sur l'exercice budgétaire passé et pas seulement pour mesurer l'écart entre la prévision et la réalisation.

C'est un exercice de transparence, de bilan, et permettant de mettre en exergue les enjeux d'une politique menée.

Cela nous permet ensuite d'essayer de tirer des enseignements pour l'avenir.

**Mon propos sera simple et direct, il sera centré sur le budget principal qui mobilise l'essentiel de nos crédits.**

Je veux d'emblée souligner deux points :

1. Je suis d'abord satisfait de notre exercice budgétaire 2009 car sa mise en œuvre est conforme à sa prévision
2. Je demeure ensuite inquiet sur les niveaux de nos ratios de gestion dans un contexte où l'horizon des finances communales s'assombri

### *RETOUR SUR L'EXECUTION BUDGETAIRE 2009*

---

#### **PREAMBULE**

Il me paraît utile, en préambule, de rappeler que **l'exercice 2009 est singulier** à plus d'un titre :

1. D'abord avec la mise en œuvre du nouveau pacte communautaire et la mise en place de la Taxe Professionnelle Unique. Cela avait encore été illustré lors du vote du budget 2010 avec un délibération fixant le nouveau cadre budgétaire.
2. Ensuite par la nécessité de passer par une année de transition avec, je le rappelle, une période transitoire au cours de laquelle nous avons continué à assumer des

dépenses pour le compte de la CCBA, avec remboursement à la clef. Cela concernait les dépenses liées aux compétences transférées. D'un point de vue purement comptable, cela peut avoir une influence sur le volume des dépenses et des recettes de fonctionnement

3. Enfin, parce que le périmètre a changé, les points de comparaison avec les années antérieures peuvent être hasardeux. Le point évoqué à l'instant l'illustre.

Cependant, je relèverai 2 sujets de réflexion :

- Le premier sur le comportement de notre capacité d'autofinancement
- Le second sur la mise en œuvre de notre programme d'actions

### **NOTRE CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT EST PLUS IMPORTANTE QUE PREVUE**

D'aucun s'attacheront sans doute passer en revue les articles du budget pour observer le niveau d'exécution ; **pour ma part c'est le comportement de notre capacité d'autofinancement qui a retenu toute mon attention** car c'est elle qui prédétermine notre niveau d'investissement.

Et elle a d'autant plus retenu mon attention que **nous sommes plus vertueux en exécution qu'en prévision !**

Ainsi **les 3 niveaux d'épargne habituellement observés évoluent favorablement entre la prévision et l'exécution:**

- **L'épargne de gestion**, prévue à 3,22 M€, est exécutée à 3,40 M€
- **L'épargne Brute** (ou CAF brute), prévue à 2,09 M€, est exécutée à 2,69 M€
- **L'épargne nette** (ou CAF nette), négative en prévision (21 000 euros) devient positive en exécution à +390 000 euros.

	<b>Prévu 2009</b>	<b>Réalisé 2009</b>
Epargne de gestion	+ 3,22 M€	+ 3,40 M€
Epargne brute (CAF Brute)	+ 2,09 M€	+ 2,69 M€
Epargne nette (CAF Nette)	- 0,21 M€	+ 0,39 M€

On me dira bien entendu que les écarts ne sont pas considérables et c'est vrai.

Mais je répondrai que le chemin qui nous a conduits de partir d'une épargne nette prévisionnelle négative à une épargne nette constatée positive au compte administratif est pour moi encourageant : il témoigne, dans un contexte difficile pour les finances locales, de **fondamentaux budgétaires solides.**

**Ce chemin illustre un pilotage budgétaire rigoureux et pour lequel je souhaite remercier très vivement le service des Finances pour son aide précieuse.**

**Ce passage d'une épargne nette prévisionnelle négative à une épargne nette constatée positive souligne aussi la très forte maîtrise des dépenses de fonctionnement. Il n'y a pas de dérive de ce poste budgétaire, sinon il n'y aurait pas eu cette possibilité.**

Je rappelle que ce constat d'une épargne nette positive signifie que par nos ressources courantes nous assumons nos dépenses courantes, nous couvrons la charge de la dette et nous réussissons à contribuer au financement de nos dépenses d'équipement. Ce sont là les bases d'une saine gestion budgétaire.

**Ce résultat témoigne également de l'impérieuse nécessité, pour les élus, pour les services, de piloter au quotidien et au plus près l'exécution du budget.**

La vraie rigueur, à mon sens, est celle-ci. Elle ne consiste pas à couper les crédits sans discernement et à dégrader la qualité du service public, elle consiste à examiner chaque dépense à l'aune de son efficacité et de son rendement à long terme.

### **NOTRE PROGRAMME POUR ANNONAY ET SON BASSIN EN ACTION**

S'arrêter sur le Compte Administratif ce n'est pas seulement examiner des chiffres, même s'ils ont leur importance et nul ne le contestera.

**C'est aussi faire le point sur ce que nous avons entrepris : après tout l'exécution budgétaire n'en est bien naturellement que le reflet !**

Je citerai comme exemples :

- ✓ Bien entendu la mise en application du nouveau pacte communautaire
- ✓ La mise en chantier de la mutualisation de nos moyens humains
- ✓ Le développement de la contractualisation de nos relations avec le mode associatif, dans le domaine socio-culturel notamment avec la MJC, les Centres Sociaux ou le GOLA
- ✓ La poursuite et le quasi-achèvement de la voie de Deume
- ✓ Le début des travaux de Zodiaque
- ✓ La réalisation d'opérations de voirie
- ✓ La mise en œuvre d'une politique d'animation culturelle et sportive renforcée
- ✓ Le lancement des travaux de la cantine de Vissenty...

Il n'est pas ici question de faire une liste exhaustive mais je souhaite souligner que cet exercice budgétaire n'a pas consisté pour nous à rester les yeux uniquement fixé sur des ratios comptables. Nous avons voulu, avec Antoinette Scherer, que ce soit un exercice piloté avec discernement pour permettre la réalisation de nos engagements.

## **RESTER TRES ATTENTIF A L'EVOLUTION DE NOS RATIOS DE GESTION**

---

**Malgré tout, nous devons en tout état de cause rester très attentifs aux facteurs qui déterminent, dans le temps, la construction de notre capacité d'autofinancement.**

Comparaison n'est pas raison mais je souhaite néanmoins quels sont les enseignements que nous pouvons tirer par comparaison à 2008 mais aussi par comparaison aux villes de même taille ?

### **QUELQUES INDICATEURS SUR LES EVOLUTIONS RELEVÉES PAR RAPPORT A 2008**

Même si l'exercice n'est pas toujours pertinent, car on n'observe pas le même périmètre, je vais malgré tout me livrer à quelques points de comparaison par rapport à 2008. Je ne tiens pas compte dans cet exercice du volume de dépenses et de recettes liées à la période transitoire des transferts de compétences au 1<sup>er</sup> trimestre 2009.

C'est la raison pour laquelle je m'intéresse plus aux soldes de gestion qu'à l'évolution comparée des chapitres de dépenses et de recettes d'un exercice sur l'autre.

J'observe **au 1<sup>er</sup> abord une dégradation des 3 niveaux d'épargne** entre 2009 et 2008

Pour n'en citer que 2 :

- L'épargne de gestion est passée de 4,67 M€ à 3,40 M€
- L'épargne nette, qui affiche 1,33 M€ en 2008, est réduite à 0,39 M€ en 2009

	<b>Réalisé 2008</b>	<b>Réalisé 2009</b>
Epargne de gestion	+ 4,67 M€	+ 3,40 M€
Epargne brute (CAF Brute)	+ 3,62 M€	+ 2,69 M€
Epargne nette (CAF Nette)	+ 1,33 M€	+ 0,39 M€

Il ne faut cependant pas oublier qu'en 2008 nous avons bénéficié d'un produit fiscal exceptionnel de l'ordre de 850 000 € : nous avons d'ailleurs relevé ce point, l'année dernière à même époque, lors du vote du compte administratif 2008. Il s'agissait d'un produit de taxe professionnelle du à des rattrapages et des régularisations menés par le Trésor Public.

**Si l'on retrace l'exercice 2008 hors produit fiscal exceptionnel, on continue malgré tout d'observer un niveau d'épargne 2009 en retrait par rapport à 2008, mais c'est plutôt de l'ordre du « léger tassement » :**

- L'épargne de gestion passe de 3,82 M€ à 3,40 M€
- L'épargne brute passe de 2,77 M€ à 2,69 M€
- Enfin l'épargne nette est quasiment stable puisqu'elle passe de 480 000 € en 2008 à 390 000 € en 2009

<b><u>Hors fiscalité except 2008</u></b>	<b>Réalisé 2008 « retraité »</b>	<b>Réalisé 2009</b>
Epargne de gestion	+ 3,82 M€	+ 3,40 M€
Epargne brute (CAF Brute)	+ 2,77 M€	+ 2,69 M€
Epargne nette (CAF Nette)	+ 0,48 M€	+ 0,39 M€

Il faut, dans le même ordre d'idée, **être prudent dans la comparaison du résultat de fonctionnement 2009 par rapport à celui de 2008** car ce dernier est construit avec la recette exceptionnelle que nous venons d'évoquer et bénéficie d'un report conséquent (près de 1,5 M€) d'une partie de l'excédent de fonctionnement 2007.

Si on compare des données comparables, en retraitant les résultats de fonctionnement, ce serait plutôt de l'ordre de 2,2 M € en 2008 contre 2,1 M€ en 2009

Somme toute, avec les réserves évoquées ci-dessus sur l'exercice de comparaison, **l'exécution budgétaire 2009 me paraît proche de celle de 2008.**

**Pour autant j'aspirerai, je le dis sans réserve, à dégager davantage de moyens pour financer nos investissements.**

### **QUELQUES POINTS DE COMPARAISON PAR RAPPORT AUX AUTRES COLLECTIVITES**

J'aimerais poursuivre mon propos avec quelques indicateurs qui nous permettent de nous comparer aux collectivités semblables à la notre : c'est-à-dire pour une strate démographique de 10 000 à 20 000 hab et pour des communes appartenant à un groupement de fiscalité à TPU

Ces données viennent d'être mises en ligne, pour l'exercice 2009, par le Ministère de l'Economie et des Finances (données en Euros par habitant)

Que nous disent-elles pour les plus significatives ?

- **Des charges nettes de personnel comparables**
  - Annonay : 589 €
  - Strate : 587 €
- **Des dépenses courantes (charges à caractère général) inférieures à la moyenne**

- Annonay : 221 €
- Strate : 254 €
- **Un produit fiscal (impôts locaux) proche des autres villes**
  - Annonay : 441
  - Strate : 439
- **Mais des taux d'imposition plus élevés qu'ailleurs**
  - Taxe d'Habitation
    - Annonay : 22,17 %
    - Strate : 15,56 %
  - Foncier bâti
    - Annonay : 27,39
    - Strate : 22,61 %
- **Des dépenses d'équipement moins importantes**
  - Annonay : 239 €
  - Strate : 309 €
- **Un encours de la dette et une annuité qui demeurent plus conséquents**
  - Encours
    - Annonay : 1 042 €
    - Strate : 955 €
  - Annuité
    - Annonay : 168 €
    - Strate : 121 €
- **Une épargne de gestion proche de la moyenne**
  - Annonay : 200 €
  - Strate : 192 €
- **Mais une épargne nette plus basse compte tenu du poids de l'annuité de la dette**
  - Annonay : 30 €
  - Strate : 73 €

Si ces points de repère n'ont pas force de loi, ils mettent en évidence quelques-uns de nos points forts et de nos points faibles.

## **CONCLUSION**

---

**Mon propos, depuis le début de mon intervention, est, vous l'avez observé, nuancé.**

Si je suis bien entendu satisfait de la manière dont nous avons exécuté notre budget prévisionnel 2009, je demeure préoccupé par les contraintes qui pèsent sur la formation de

notre capacité d'autofinancement, d'autant plus préoccupé que **l'horizon des finances locales s'assombrit.**

Le débat d'orientation budgétaire de l'Etat va être prochainement engagé et les conclusions de la récente conférence sur les déficits publics nous donné déjà le ton : **les dotations de l'Etat en faveur des collectivités locales seront gelées en valeur.**

En 2010, avec une évolution de l'enveloppe globale des dotations de l'Etat de 1.7%, nous avons perdu presque 20 000 euros du fait du poids du critère démographique. Avec un gel des dotations et sans remise en cause des critères de répartition, nous devons craindre une baisse très importante de nos dotations.

**Par ailleurs, la réforme des collectivités locales en cours porte en elle un double risque pour une Ville comme Annonay en l'état actuel du texte :**

D'une part, l'article 35ter prévoit que les communes de plus de 2 000 habitants et les communautés de communes de plus de 20 000 habitants devront apporter au minimum 30% du financement total des projets dont elles ont la maîtrise d'ouvrage.

Cela aura une conséquence très forte pour les travaux de réseaux et d'assainissement jusqu'alors très largement subventionnés.

D'autre part, l'article 35quater interdira aux communes de plus de 3 500 habitants d'avoir sur un même projet une subvention du Département et une subvention de la Région. Seule l'une des deux collectivités pourra nous aider.

C'est un scénario catastrophique pour une commune comme la notre confrontée à des charges de centralité et aux ressources assez faibles.

Au passage, car c'est savoureux, le Gouvernement veut interdire de cumuler les subventions de la Région et du Département sur un même projet, sauf pour ceux que lui mène directement pour lesquels il se garde le droit de solliciter la Région et le Département...

**Le gel des dotations et la réduction des possibilités de subventions, pour Annonay, c'est la « double peine » !**

Privés de véritables marges de manœuvre sur les recettes, confrontés à un endettement encore important, **c'est notre capacité d'investissement qui risque d'être mise à mal au cours des prochaines années et ce même en rognant nos dépenses courantes.**

Par ailleurs, nos prédécesseurs ont largement eu recours à des cessions d'éléments du patrimoine communal pour financer leurs investissements : nous n'aurons certainement plus cette chance ! C'est important de le souligner car sur les quatre dernières années de nos prédécesseurs, ce sont entre 1.5 et 2 millions d'euros de patrimoine, souvent du terrain à bâtir, qui ont été vendus.

Vous pourrez donc comprendre mon inquiétude, qui est largement partagée par les élus dans toutes les collectivités locales et quelle que soit leur orientation politique.

Pourtant qui niera la place occupée par l'investissement local dans la relance de l'économie ?

Mon engagement, et avec moi celui de toute la majorité Municipale, c'est de porter un projet de développement pour Annonay et son Bassin.

**Toujours très attentif à l'équilibre de nos finances, je conduirai ce projet en mobilisant plus que jamais les acteurs et les partenaires pour mener à bien les opérations structurantes pour notre Ville.**

Je vous remercie de votre attention.